



Compte-rendu du Conseil municipal Extraordinaire Du vendredi 5 Juin 2026

M. le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 30

ELUS :	Présents	Absents	Excusés	Observations	Procurations à :
ADAM Laurence			X		Eric VARNEROT
CORDIER Léandre	X				
DARDAINE Agnès	X				
DEMOULIN Robert	X				
DEVANTOY Aude			X		Roland JACQUEMIN
GIRARD Charline	X				
GROSVERNIER Aline	X				
JACQUEMIN Roland	X				
JEANPERRIN Hervé	X				
JUSRET Jean	X				
MOUHOT Carine	X				
PHILIPPE Benjamin	X				
TORTEROTOT Marie-Claude	X				
VARNEROT Éric	X				
VINEZ Christian	X				

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de voix délibératives : 15

1. Désignation du secrétaire de séance (délibération N°50/2026) :

Mme Agnès DARDAINE a été désignée secrétaire de séance.

Résultat du vote : 15 pour, 0 abstention, 0 contre



2. Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 (délibération N°51/2026) :

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 26 Mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de :

- Monsieur Robert DEMOULIN
- Monsieur Christian VINEZ
- Monsieur Léandre CORDIER
- Madame Charline GIRARD

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Liste A :

Roland JACQUEMIN
Agnès DARDAINE
Éric VARNEROT
Laurence ADAM
Robert DEMOULIN
Marie-Claude TORTEROTOT



M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 15

A obtenu :

- liste A : 15 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 6 sièges

3. Questions diverses :

Néant.

La séance est levée à 19h50 minutes

